



HAL
open science

L'ethnologue, l'historien et le deuil de la voix

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. L'ethnologue, l'historien et le deuil de la voix. Ateliers d'anthropologie, 2009, 33, 9 p. halshs-00369205v1

HAL Id: halshs-00369205

<https://shs.hal.science/halshs-00369205v1>

Submitted on 21 Mar 2009 (v1), last revised 22 Jun 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Casajus
« L'ethnologue, l'historien et le deuil de la voix »

Ateliers du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, n° 33, 2009,
La relation ethnographique, terrains et textes. Mélanges offerts à Raymond Jamous
Revue en ligne : <http://ateliers.revues.org/>

Le temps paraît bien lointain où Claude Lévi-Strauss formulait l'espoir que l'anthropologie se rapproche un jour des sciences naturelles. Qui oserait nier aujourd'hui que les sciences sociales fonctionnent sous un régime épistémologique essentiellement différent de celui qui régit les sciences expérimentales ? Jean-Claude Passeron l'avait rappelé pour la sociologie, dans un livre magnifique que les anthropologues ont apparemment oublié de lire. Alors, remarquait-il, que le physicien peut répéter une expérience, ou du moins en reproduire les traits qu'il juge pertinents, le sociologue fait porter son observation sur « des configurations jamais réitérées intégralement dans le cours de l'histoire ou dans l'espace des civilisations » (1991 : 367). Mobilisant des concepts indexés sur des configurations singulières, ses assertions ne peuvent donc prétendre à une généralité « équivalente à celle des assertions issues de l'expérimentation ». En cela, la sociologie est ce qu'il appelait une « science historique », c'est-à-dire une science de ce qui est pris dans le flux irréversible du temps.

Il va de soi qu'on pourrait en dire autant de l'anthropologie, laquelle n'est jamais qu'une branche de la sociologie : il n'est pour s'en convaincre que de considérer certains des concepts qu'elle a élaborés. On peut par exemple donner au concept de « segmentarité » une définition presque aussi univoque que celle d'un concept algébrique, ce que Gellner a fait avec beaucoup d'élégance formelle dans son *Saints of the Atlas*. Mais cet être de raison n'a d'intérêt, et de fécondité heuristique, que parce qu'il porte en lui le souvenir de données historiquement situées, qu'on les ait puisées au Soudan, en Kabylie ou dans le Rif marocain. C'est pourquoi j'ai un peu de mal à comprendre les cris d'orfraies qui se sont élevés il y a deux ou trois ans, lorsque l'administration scientifique du cnrs a publié un organigramme où notre discipline apparaissait comme une « science historique ». Or, si elle n'est pas « historique », elle ne peut être qu'« expérimentale », ce que je mets nos orfraies au défi de démontrer. Il n'en demeure pas moins que le régime épistémologique sous lequel une discipline fonctionne ne suffit pas à la caractériser, et que les pratiques de métier en usage dans les différentes sciences historiques sont très diverses. Bien que ces pratiques ne suffisent pas non plus à caractériser une discipline — les historiens ne sont, par exemple, pas les seuls à consulter des archives, ni les ethnologues à pratiquer l'enquête de terrain —, elles méritent qu'on les considère pour elles-mêmes. Je vais donc m'attarder ici sur quelques-unes d'entre elles, car ce que les gens font m'intéresse davantage que ce qu'ils

clairement en protestant de l'ineffable singularité de leur discipline d'élection.

Mon point de départ me sera fourni par un anthropologue dont la démarche a toujours fait une large place à l'histoire, Daniel Fabre. Selon lui, la façon dont les praticiens des diverses sciences sociales établissent leurs sources varie entre deux pôles extrêmes. À un de ces pôles, il place l'histoire :

Pour l'historien le rapport aux sources est premier. [...] Extraire « la vérité », ou le système des vérités possibles, de « documents » que l'on a fait venir au jour, que l'on a reconnus mais qui étaient déjà là, tel est le geste fondateur de l'histoire dans nos sociétés de l'écrit. D'autres disciplines pensent leurs sources de manière sensiblement différente (Fabre, 1986 : 3).

Le psychologue, le sociologue ou le géographe se situeraient à l'autre pôle. Pour eux, « la source n'existe pas — fût-ce à l'état de texte enfoui et oublié — avant l'interrogation du chercheur, elle en découle ». Il en est de même pour l'ethnologue sur le terrain : « Là, l'ethnologue, au fur et à mesure qu'il perçoit, décrit et comprend un univers social, secrète en quelque sorte ses propres sources : le mouvement de production des données est bien inséparable de celui qui construit l'objet de connaissance. » Étant entendu qu'il s'agit là d'attitudes idéal-typiques, et que, dans la pratique, chaque chercheur emprunte à l'un ou l'autre pôle. C'est le cas justement pour l'ethnologue de l'Europe, qui, tout comme l'historien, est parfois « conduit à travailler sur des ensembles constitués » (Fabre, *ibid.*).

L'intérêt de ces remarques est qu'elles opposent moins des disciplines que des pratiques de métier : le travail sur des « ensembles constitués » d'un côté, la pratique du terrain de l'autre. Elles rappellent ce que Françoise Zonabend et Jean Jamin ont écrit : « Pour l'historien, les archives constituent un matériau brut qu'il découvre, il ne les constitue pas ; il n'est pas, ne peut être leur contemporain », tandis que l'ethnologue « fabrique lui-même [l'archive] dans le mouvement même de sa recherche » (2001-2002 : 65).

L'ethnologue serait donc de ceux qui participent à l'élaboration de leurs propres sources. Voilà une idée qui permettrait au moins de sauver une locution obstinément indémodable que Jeanne Favret-Saada jugeait pourtant « oxymorique » (1990 : 4) et James Clifford « paradoxale et trompeuse » ([1983] 2003 : 274) : l'observation participante. En réalité, les ethnologues sont rarement partie prenante dans les interactions qu'ils observent, aveugles même qu'ils sont le plus souvent à la gravité de ce qui s'y joue. On sait que Bourdieu voyait là une des raisons du succès de l'analyse structurale, laquelle portait non sur des interactions auxquelles l'observateur ne participe de toute façon pas, mais sur leurs résultats. Alléguer ici le cas de Jeanne Favret-Saada, comme on pourrait être tenté de le faire, serait oublier qu'elle a moins participé (pris part) aux crises sorcières dont elle a été témoin qu'elle n'y a été prise à

partie. Elle-même a raconté qu'elle avait d'abord été « prise » sans pouvoir véritablement observer, et que, plus tard, à la lecture de ses notes, elle avait « réhalluciné » (Favret-Saada, 1990 : 6) ce qu'elle avait vécu. Et la violence à laquelle elle a été confrontée sur le terrain puis une fois de retour parmi des collègues que son hétérodoxie scandalisa, tout comme la qualité rare de la sociologie qu'elle a élaborée, suffiraient à montrer que son cas ne saurait devenir la règle. On peut sans doute citer tel chercheur converti au culte prophétique qu'il s'était proposé d'étudier, tel autre devenu membre du mouvement pacifiste dont il avait fait son terrain, tel autre encore qui, dans les bars gays du Marais, a pratiqué non seulement l'observation participante mais, selon ses termes, la participation observante ; songer même, comme Daniel Cefaï le fait dans *L'enquête de terrain*, aux études menées en leur temps par des prêtres ouvriers ou — version sécularisée du même — par les établis post-soixante-huitards (Cefaï, 2003 : 480). Mais quelle que soit la qualité de tous ces travaux, ils ne font que montrer que, dès lors qu'il veut sincèrement prendre part à ce qu'il observe, l'enquêteur de terrain est condamné à sortir du cadre universitaire et à devenir un militant — ou un apôtre, c'est selon.

Si l'on admet cependant, ce dont il peut toujours faire sa consolation, que l'enquêteur de terrain participe à la fabrication de ses sources, est-il le seul à le faire ? Déposées dans ces lieux clos qu'on appelle les centres d'archives, stockées dans ces contenants également clos qu'on appelle des cartons, protégées par des « chicanes » et des « mortaises » (Jamin et Zonabend, 2001-2002 : 58), les archives existent certes avant que l'enquêteur ne vienne les dépouiller. Elles ne deviennent cependant des témoignages que pour autant que son regard les constitue comme tels. Et parfois il reste embarrassé, ne parvenant pas à imaginer de quoi ces témoignages témoignent. Le bracelet de parchemin qu'Arlette Farge a un jour exhumé n'avait jamais témoigné de rien avant qu'elle ne pose les yeux sur lui (Farge, 2003). Si elle a su admirablement le faire parler, l'énigmatique dépôt qu'elle a trouvé dans un autre carton (des grains de blés dans un petit sachet) l'a laissée sans voix. C'est que, nous dit-elle, l'histoire de tels objets « n'existe qu'au moment où on leur pose un certain type de questions et non au moment où on les recueille, fût-ce dans l'allégresse » (Farge, 1989 : 19). Propos que plus d'un ethnographe pourrait faire siens à l'heure où, une fois consommé ce retour de terrain qui équivaut dans sa profession à ce que les historiens appellent le retour d'archives, la relecture de carnets pourtant remplis dans une allégresse dont il se souvient encore le plonge dans la perplexité.

Michel de Certeau allait plus loin encore, lui qui affirmait que l'historien, « bien loin d'accepter des “données” », les « constitue » (1975 : 100). Il vaut la peine de le citer un peu longuement :

[...] il n'est pas de travail qui n'ait à utiliser autrement des fonds connus et, par exemple,

à changer le fonctionnement d'archives définies jusqu'alors par un usage religieux ou « familial ». [...] Aussi bien, on ne peut pas appeler « recherche » l'étude qui adopte purement et simplement les classements d'hier, qui par exemple « s'en tient » aux limites posées par la série H des Archives, et qui donc ne se définit pas un champ objectif propre. Un travail est « scientifique » s'il opère une redistribution de l'espace et il consiste d'abord à se donner un lieu par l'« établissement des sources » — c'est-à-dire par des techniques transformatrices (*op. cit.* : 103).

De même, après avoir rappelé que l'archive n'a pas toujours été la question centrale de l'historien (qui songerait à nier que Thucydide était un historien, lui qui n'avait pas affaire à l'archive), Jean Boutier écrit :

Une fois les archives mises au centre de leurs enquêtes [ce qui ne se produit qu'au milieu du xvii^e siècle], les historiens, au xxe siècle, n'ont de cesse de les mettre à distance. L'expansion du « territoire de l'historien », pour reprendre l'expression d'Emmanuel Le Roy Ladurie, a procédé par neutralisation du témoignage, en détournant systématiquement les archives des usages qui les avaient initialement produites.

Étudier la perception de la dîme du clergé dans les campagnes pour mesurer l'évolution de la production agricole, les signatures au bas des actes de mariage pour évaluer le taux d'alphabétisation d'une population, les rôles d'impôt pour analyser la distribution de la richesse et la composition socioprofessionnelle d'une ville, autant de façons de « biaiser » un document, de lutter « contre l'optique imposée par les sources »¹ (Boutier, 2001 : 18).

Voilà donc trois historiens qui discernent dans la recherche en archives elle-même le trait que Daniel Fabre tient pour caractéristique de l'enquête de terrain². Tout ce qu'on peut dire au bout du compte est que l'enquêteur de terrain n'est pas précédé par des archivistes. Mais même de cela, je ne suis pas sûr. Dès lors qu'il s'intéresse à une société où l'écrit n'est pas inconnu, il se retrouve dans la position intermédiaire que Daniel Fabre assignait à l'ethnologue européeniste. Les sociétés sahéniennes où j'ai longtemps séjourné, et où travaillent aussi des historiens, sont musulmanes. Or qui dit islam dit : livre, clercs et chroniques. J'ai utilisé quelques-unes de ces chroniques ; mes collègues historiens ont enquêté auprès de vieillards dont certains m'étaient connus, leur posant comme historiens des questions qui ne devaient pas être très différentes de celles que je leur ai posées comme ethnologue. Même les sources orales ont parfois une nature ambiguë. Aux côtés de chroniques écrites, l'une de mes sources a été un recueil de poèmes oraux qui constitue un témoignage irremplaçable sur l'histoire des Touaregs de l'époque précoloniale. Charles de Foucauld les avait collectés au Hoggar en 1907, au cours de ce qu'on doit appeler une enquête de terrain même si elle était d'un genre un peu particulier puisque l'enquêteur était entouré de militaires. Dans les deux tomes de l'édition posthume (Foucauld, 1925-1930) tout comme dans les carnets de notes de l'enquêteur, ces poèmes sont datés, et là où des sources contemporaines de l'époque supposée de leur composition ont permis des recoupements, ces dates, qui s'échelonnent entre 1820 et 1906, apparaissent comme fiables. À la question de savoir comment Foucauld est parvenu à les établir, je ne vois qu'une réponse possible : son principal collaborateur, un clerc arabe, disposait d'archives ou du moins de chroniques dans le

style de celles qui existent ailleurs dans la région. Oaux à l'origine, ces poèmes dont les efforts conjoints de deux clercs, l'un européen, l'autre arabe, auront permis la transcription et la datation, se présentent à nous sous la forme d'une collection de documents écrits, classés et datés, c'est-à-dire de quelque chose qui ressemble beaucoup à un dossier d'archives — et ce d'autant plus que les manuscrits successifs en sont aujourd'hui conservés dans deux dépôts d'archives³.

C'est la présence sur place du clerc — du scribe — qui nous rapproche ici de la situation de l'historien, même si ces scribes sont peu nombreux en pays sahélien. Mais ce que je dis des sociétés musulmanes — et Daniel Fabre des sociétés européennes — est aujourd'hui plutôt la règle que l'exception. Un siècle à peu près après l'apparition de l'ethnologie, les sociétés où nous enquêtons ne sont plus des sociétés sans écriture, ni même des sociétés sans archives. Outre les archives administratives qui les concernent, datant pour une part de la période coloniale, il faut ajouter nos innombrables monographies, qui, quoique promises en tant que textes scientifiques à une rapide caducité, ont peut-être quelque avenir comme pièces archivistiques. Elles ont en commun avec des archives d'être des documents écrits, standardisés, produits par un corps homogène de fonctionnaires dûment formatés. Songeons à toutes ces monographies africanistes qui posèrent à propos de sociétés supposées lignagères une liste canonique de questions toutes fondées sur les mêmes présupposés, pour leur apporter des réponses soumises à des contraintes invariables d'écriture et de présentation ; et, rappelons-nous, en remontant un peu dans le temps, la standardisation du travail d'enquête que prescrivaient les *Notes and Queries*. D'ailleurs la frontière n'est pas étanche entre ce qui s'avoue comme archive et ce qui se prétend document ethnographique : les rapports de tournée dont regorgent les cartons du Service historique de l'armée de terre ou du Centre des archives d'outre-mer supportent souvent la comparaison avec notre littérature professionnelle. Grisâtres mais utiles en somme, tels ils apparaissent au lecteur, et telle apparaîtra bientôt, n'en doutons pas, la prose dont nous nous enorgueillons aujourd'hui. Françoise Zonabend et Jean Jamin ont remarqué avec raison dans l'article déjà cité que certaines populations n'ont pas d'autres traces écrites de leur propre passé que les archives des ethnographes venus jadis les visiter, si bien qu'il leur arrive aujourd'hui d'exiger de tout nouvel enquêteur qu'il dépose ses notes dans les institutions tribales placées sous leur contrôle. En fait, même ce que nous publions à notre retour a encore valeur d'archive, et n'en a souvent pas beaucoup d'autre.

Bien sûr, quelque part qu'elle fasse au silence des archives, je n'oublie pas que l'enquête de terrain suppose avant tout une relation de vive voix. Michel de Certeau ne disait rien d'autre quand, dans *La fable mystique*, il opposait implicitement l'ethnologie à une historiographie qui commencerait « là où l'on fait son deuil de la voix » (Certeau, 1987 : 22). Relisons cependant l'admirable chapitre de *L'écriture de l'histoire* où Jean

de Léry nous est peint en prototype de l'ethnologue. Son *Histoire d'un voyage en terre de Brésil* parle de voix entendues par-delà, dans un ravissement dont son cœur tressaille encore toutes les fois qu'il lui en ressouvient, mais il y a alors vingt ans qu'il s'en est revenu par-deçà : « [...] quelque chose reste là-bas, qui échappe au texte : la parole tupie. Elle est de l'autre ce qui n'est pas récupérable — un acte périssable que l'écriture ne peut pas rapporter » (Certeau, 1975 : 250). Comment mieux dire que l'ethnologue, lui aussi, doit faire son deuil de la voix. Les hommes qu'il essaie de rendre présents à ses lecteurs lui sont absents quand il écrit, et leurs voix autrefois entendues ne sont plus pour lui que des voix intérieures. L'ethnologie et l'histoire partagent le même deuil, et c'est leur manière à elles d'être des sciences historiques.

De plus, le respect obséquieux que les ethnologues prétendent porter aux dires de leurs informateurs s'est souvent allié à une étrange surdité. Ainsi, pour prendre un exemple qui n'est jamais qu'une forme à peine outrée de pratiques usuelles dans la profession, Marcel Griaule était allé vers la falaise de Bandiagara comme on irait vers une salle d'archives. Animé d'ambitions « totalisantes et archivistiques » (Jolly, 2001-2002 : 90), il avait entrepris l'archivage méthodique de la culture dogon, ce qui suppose qu'il pensait ce faisant transcrire un donné déjà préexistant qui eût été du même ordre. Croyant à la réalité du fantôme qu'il poursuivait, il aura forgé l'image d'une société dont les docteurs porteraient dans leur cœur les rayonnages d'une bibliothèque intérieure. Il avait fini par se persuader qu'Ogotemmel et Ongnonlou Dolo étaient les dépositaires de ce que Daniel Fabre eût appelé « un texte enfoui », une archive immatérielle dont seules leur balourdise ou leur mauvaise volonté brouillaient la claire ordonnance (la paranoïa dont il faisait ainsi preuve n'étant jamais qu'une forme de celle que Claudie Voisenat prête fort justement à tout quêteur d'archives ; Voisenat, 2001-2002 : 154). Griaule et ses collaborateurs se sont-ils seulement demandé ce qu'Ogotemmel leur voulait quand il est venu vers eux ? Aucunement, car ils ne l'ont pas écouté, trop anxieux qu'ils étaient d'atteindre le texte enfoui sous ses paroles. Peut-être qu'il était venu simplement savoir ce que diantre ces Blancs faisaient là. Si j'insiste sur ces faits bien connus, c'est parce que les démons auxquels Griaule a cédé sont familiers à la profession ; sa surdité menace tout enquêteur de terrain dès qu'il oublie que les énoncés qu'il recueille sont commandés par la situation d'énonciation où il se trouve. Nous pourtant si empressés de nous distinguer des historiens, nous nous croyons trop souvent dans un dépôt d'archives, alors que nous sommes pris dans un commerce langagier. Ils compulsent des énoncés à partir desquels ils essaient de reconstruire les situations d'énonciation qui les ont produits, nous sommes plongés dans des situations d'énonciation d'où nous nous croyons autorisés à extraire les énoncés qui en naissent.

C'est là une donnée à laquelle d'autres enquêteurs ont, au contraire, été attentifs, au point d'en faire l'objet même de leur enquête. Il faut encore revenir à Jeanne-Favret Saada, lorsqu'elle nous dit : « Bien que je n'aie pas su, quand j'étais sur le terrain, ce

que je faisais ni pourquoi, je suis frappée aujourd'hui par la netteté de mes choix méthodologiques d'alors : tout s'est passé comme si j'avais entrepris de faire de la "participation" un instrument de connaissance » (Favret-Saada, 1990 : 5). Et il y a aussi tous ceux qui, sans être affrontés à des situations aussi terribles, ont choisi d'enquêter sur leur propre enquête. Aux yeux de ces sociologues qu'on a qualifiés d'« interactionnistes », le chercheur est « une source de résultats, non pas la contamination de ceux-ci » (Clarke, 1975, cité *in* Emerson, [1981] 2003 : 410). Les données de l'enquête de terrain, qui pour Daniel Fabre découlent de l'interrogation de l'enquêteur, eux les voient naître de l'interrogateur lui-même : il doit, comme dit Albert Piette, « devenir le phénomène » (Piette, 1996 : 77). Le problème est alors que sa position devient particulièrement inconfortable : les manuels lui recommandent d'être naturel, de s'engager sans réserve dans ses relations avec ceux qu'il observe, et d'observer tout en s'observant dans son rôle d'observateur. Ce qui est ajouter un degré de perversion supplémentaire à ce que Jeanne Favret-Saada estimait déjà être un oxymoron, puisque l'observateur participant doit maintenant observer jusqu'à sa propre participation. Il y a au moins un enquêteur dont nous savons comment il a résolu ce paradoxe apparemment insoluble, c'est Erwin Goffman dans son enquête aux Shetland. Il avait débarqué un jour de décembre 1949 dans l'île la plus septentrionale de l'archipel, venu là pour préparer une monographie dans le style que préconisait son directeur de thèse Lloyd Warner. Il expliqua aux insulaires qu'il comptait enquêter sur les problèmes agricoles, mais les Shetlanders, quoique fort hospitaliers, n'étaient vraiment pas causants (Winkin, 1988 : 57). Il en vint donc à fréquenter pour l'essentiel l'unique lieu où l'on se montrait un peu moins taciturne : l'hôtel de l'île, avec sa salle de billard, ses soirées de whist et ses samedis dansants. Et il enquêta sur ce qu'il lui était donné d'observer là, à savoir des faits d'interaction langagière. Ayant rapidement renoncé à prendre des notes sur le lieu même de ses observations, il s'exerça à les prendre après coup, quand il se retrouvait seul dans son cottage. La solution goffmanienne au paradoxe interactionniste aura donc été de faire coexister deux enquêteurs en lui : un enquêteur visible, censé s'intéresser aux problèmes agricoles, et un enquêteur occulte, qui scrutait les faits d'interaction. Le premier, qui n'était en réalité qu'un pseudo-enquêteur, s'engageait sans réserve dans une interaction qu'il ne se souciait pas d'observer ; le second observait le premier, et noircissait son carnet dans ses moments de solitude.

Tout enquêteur est susceptible d'approcher un tel dédoublement lorsqu'il revient sur un terrain d'enquête connu depuis des années. Dispensé de l'obligation de recueillir un corpus, d'écrire une thèse, etc., il peut se laisser aller à la simple joie de retrouver de vieux amis et de prendre de leurs nouvelles. Devisées auxquelles il participe sans réserve, justement parce qu'il ne se soucie pas de les observer, quitte à prendre des notes dans les moments où, rendu à sa solitude, il réintègre son rôle d'enquêteur. Je

regrette un peu de ne pas avoir pratiqué d'emblée une sociologie qui eût été fondée uniquement sur une présence ainsi réduite à son degré zéro. Regrets absurdes car, à moins d'avoir le talent et l'astuce d'un Goffman, on ne peut devenir cette sorte d'enquêteur-soliveau avant d'avoir acquis une longue familiarité avec son terrain d'enquête. Je ne les mentionnerais pas s'ils ne nous ramenaient pas à la question que j'explore ici : créons-nous nos sources, ou allons-nous à leur rencontre ? J'aurais voulu, conciliant l'inconciliable, être présent à l'émergence d'un document où ma présence n'aurait été pour rien.

Le jeune Goffman, lui, y est parvenu. Mais il avait une thèse à écrire, il lui fallait recueillir des données, d'où une tension dont je crois que ses options théoriques portent la marque. Car on peut se demander si l'acteur social transparent à lui-même et douloureusement lucide de la sociologie goffmanienne n'est pas en partie le portrait de Goffman enquêteur, enquêteur occulte s'entend. Je suggérerais même de voir dans l'acteur goffmanien le portrait-charge de l'enquêteur de terrain en général, quand du moins il n'est pas trop insensible aux effets perturbateurs de sa présence. Que penser, en effet, de cette formule où Albert Piette voit la meilleure illustration de la conception « stratégique-paranoïde » que Goffman se faisait de l'interaction langagière : « Nous avons donc affaire à un spectacle de la normalité où un individu cherche à découvrir des signaux d'avertissement tout en dissimulant ses soupçons, tandis que les autres dissimulent la menace ou l'opportunité qu'ils sont pour lui, tout en cherchant les signes de ses soupçons » (Piette, 1996 : 94). N'est-ce pas là une parfaite description de la situation de l'enquêteur de terrain, cet être sur le qui-vive qui, face à des hôtes eux-mêmes méfiants ou du moins perplexes, ne parvient jamais qu'à une connivence toujours hantée par le malentendu ? Il est assez significatif à ce sujet qu'on ait pu rapprocher Erwin Goffman de Marcel Proust, et relever que *La Recherche* était l'un de ses « livres fétiches » (Winkin, 1988 : 25). Il y a, entre le narrateur et le héros de *La Recherche*, la même et subtile distance que celle qui sépare l'observateur déclaré des îles Shetland et son double occulte. La distance ne s'abolit qu'aux dernières pages du Temps retrouvé, lorsque dans le salon des Guermantes l'un et l'autre se superposent enfin. Le héros devenu narrateur sait maintenant que ses erreurs innombrables, les interactions qu'il a traversées sans toujours les comprendre, tout cela va devenir la matière du livre qu'il se sent désormais la force d'écrire. C'est exactement ce qu'on pourrait dire, *mutatis mutandis*, de l'enquêteur de terrain quand, relisant les carnets où il a relaté ses gaffes et ses perplexités, il se met enfin à écrire.

*

* *

Chacun des deux pôles entre lesquels Daniel Fabre faisait varier les diverses situations d'enquête se déclinerait donc selon plusieurs variantes ; plutôt qu'un dipôle, il faut imaginer un polygone à l'intérieur duquel se distribueraient toutes les positions

qu'un enquêteur est susceptible d'occuper. À l'un des sommets de ce polygone, nous placerons le type d'historien dont il a évoqué la figure. Peut-être pourrions-nous lui donner par convention le nom de Michelet, lui qui se souciait de rendre leur repos aux morts qu'il avait pour un temps fait revenir à la lumière ; à un autre sommet, nous placerons Erwin Goffman, en l'accompagnant peut-être sinon de Proust du moins de Marcel ; à un autre sommet encore, il faudra bien, mal gré que nous en ayons, placer Griaule. Il y aurait d'autres sommets encore, auxquels nous pourrions aussi donner des noms (Malinowski ? Lévi-Strauss ?). Quant à Jeanne Favret-Saada, le meilleur hommage qu'on puisse lui rendre est de dire qu'elle se situe hors du polygone et même des limites de l'épure. Pour ce qui est des noms à donner à la profession qu'exerce l'enquêteur selon le sommet dont il se rapproche, c'est au fond une affaire de préférence personnelle. Et ces questions de dénomination n'ont pas tellement d'importance.

Bibliographie

- Boutier, Jean**_2001 L'usage historien des archives, in J. Boutier, J. _L. Fabiani et J._P. Olivier de Sardan (éd.), *Corpus, sources et archives* (Tunis, Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain) : 9-22.
- Casajus, Dominique**_1997 Le manuscrit trouvé à Tamanrasset, *Journal des africanistes* , 67 (2) : 143-182.
- Céfaï, Daniel**_2003 Postface, in D. Céfaï (éd.), *L'enquête de terrain* (Paris, La Découverte) : 465-615.
- Certeau, Michel de**_1975 *L'écriture de l'histoire* (Paris, Gallimard)._1987 *La fable mystique* (Paris, Gallimard).
- Clifford, James**_[1983] 2003 De l'autorité en ethnographie. Le récit anthropologique comme texte littéraire, in D. Céfaï (éd.), *L'enquête de terrain* (Paris, La Découverte) : 263-274.
- Emerson, Robert**_[1981] 2003 Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologiques et interactionnistes, in D. Céfaï (éd.), *L'enquête de terrain* (Paris, La Découverte) : 398-424.
- Fabre, Daniel**_1986 L'ethnologue et ses sources, *Terrain*, 7 : 3-13. [<http://terrain.revues.org/document2906.html>], consulté le 04/01/2006]
- Farge, Arlette**_1989 *Le goût de l'archive* (Paris, Le Seuil)._2003 *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au xviiiè siècle* (Paris, Bayard).
- Favret-Saada, Jeanne**_1990 Être affecté, *Gradhiva*, 8 : 3-9.
- Foucauld, Charles de**_1925-1930 *Poésies touarègues. Dialectes de l' Ahaggar* (Paris, Leroux).
- Jamin, Jean et Zonabend, Françoise**_2001-2002 Archivari, *Gradhiva*, 30 (3) : 57-66.

Jolly, Éric_2001-2002 Du fichier ethnographique au fichier informatique. Le fonds Marcel Griaule et le classement des notes de terrain, *Gradhiva*, 30 (3) : 81-103.

Passeron, Jean-Claude_1991 *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel* (Paris, Nathan).

Piette, Albert_1996 *Ethnographie de l'action. L'observation des détails* (Paris, Métailié).

Voisenat, Claudie_2001-2002 Les archives improbables de Paul Sébillot : archives en anthropologie, *Gradhiva*, 30 (3) : 153-166.

Winkin, Yves_1988 Erwin Goffman : portrait du sociologue en jeune homme, in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes* (Paris, Le Seuil/Éditions de Minuit) : 13-90.

Notes

[1](#) Les expressions mises entre guillemets par Boutier sont empruntées à Paul Veyne.

[2](#) Avec, il est vrai, les réserves qu'il exprime dans la note 2 de l'article cité.

[3](#) Sur ces manuscrits, cf. Casajus, 1997.